

FixMyStreet : une vingtaine de signalements



EdA - 501330421622

Les citoyens peuvent signaler des invincibilités ou dépôts sauvages via l'application Fixmystreet.

Dix Communes wallonnes ont adhéré à Fixmystreet où les citoyens peuvent signaler des incivilités. Premier bilan à Floreffe.

● **Dominique LAMBRECHTS**

La majorité Écolo-DéFI-PS a mis l'accent sur la propreté pour cette législature. En novembre dernier, elle présentait son plan pour vaincre la malpropreté. Il compte dix actions pour permettre aux citoyens de vivre dans une commune et un quartier nettoyés de ses déchets sauvages, mégots, déjections canines, etc.

Pour atteindre les objectifs, la majorité a créé une taxe salubrité de 40 euros par ménage et a notamment acheté un appareil Glutton.

La Commune a également choisi d'adopter l'application Fixmystreet. Gratuite, et développée par l'ASBL BeWapp, elle est accessible sur smartphone et tablette mais aussi depuis un site internet pour permettre aux citoyens de communiquer les situations auxquelles ils sont confrontés. L'application permet de centraliser les signalements au sein des services de travaux. L'outil géolocalise le problème et, en fonction de la nature du signalement, le service compétent chargé de son traitement est averti.

Une fois la demande acceptée, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu. Floreffe figure parmi les dix

Communes wallonnes qui ont adhéré à la plateforme Fixmystreet. Le premier trimestre d'utilisation, la Commune a enregistré une vingtaine de signalements. On y trouve des dépôts clandestins au Tienne Jean-Pierre, à Mauditienne, sur la route de Taravisée mais aussi un éclairage public défectueux, un nid de poule, des branches tombées, ou une végétation gênante.

« C'est un bilan positif, confie Eddy Romain, responsable du service propreté. On peut intervenir rapidement et en fonction des renseignements fournis ou de la photo, envoyer l'équipe avec le camion ou une camionnette. »

L'échevin Freddy Tilleux semble également enchanté de ces premiers mois d'utilisation. « Auparavant, les citoyens nous téléphonaient ou nous envoyaient un mail pour signaler une incivilité. Mais trop souvent ça manquait de précisions. Aujourd'hui, avec l'application on peut retrouver le lieu précis et évaluer la quantité de déchets à évacuer.

On recense moins de dépôts et je suis convaincu de l'efficacité de cette application. Fixmystreet permet de signaler des choses que nous ne voyons pas. On ne peut pas être partout. C'est un outil qui rapproche la commune des citoyens. »

Voilà de quoi inciter d'autres entités à se joindre aux dix pionnières. ■



L'Avenir - Local: Namur 14/04/2021, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Namur

